

# POUR BLOQUER LA RÉFORME DU COLLÈGE, BLOQUER MACRON SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

## LES PROFESSEURS DE TECHNOLOGIE, PREMIÈRES VICTIMES DU MINISTRE NDIAYE

Malgré la colère des personnels et l'opposition de toutes les organisations syndicales, le ministre Ndiaye maintient son projet de suppression de la technologie en 6<sup>ème</sup>. Dans le projet d'arrêté relatif à l'organisation des enseignements en collège, la technologie disparaît bel et bien des grilles horaires en 6<sup>ème</sup> et est remplacée 1 heure de « soutien ou approfondissement ».

Reçu à la DGESCO, le SNFOLC a rappelé son opposition à la suppression d'un enseignement disciplinaire et exigé des garanties pour les professeurs de technologie : aucune mesure de carte scolaire, aucun complément de service à effectuer dans un autre collège, aucune obligation de faire des heures non disciplinaires en cas de sous service (soutien ou approfondissement, devoirs faits ou autre). La DGESCO ne s'est engagée sur rien. Les professeurs de technologie qui se retrouveraient en sous service à la rentrée 2023 seront face au choix suivant : soit accepter de suivre une formation, soit accepter des heures de soutien ou d'approfondissement, soit devoir compléter leur service sur un ou plusieurs autres collèges. Et à partir de la rentrée 2024 aucune réponse.

## TERRITORIALISATION ET FIN DU CARACTÈRE NATIONAL DE L'ÉCOLE

Dès la rentrée 2023, chaque collège devrait mettre en œuvre le dispositif « Découverte des métiers » en 5<sup>ème</sup> : stages en entreprise, visites d'entreprises, témoignages d'anciens élèves, forum des métiers... ouvrant les portes des collèges aux entreprises et associations. Chaque collège devra le mettre en œuvre comme il pourra, face au manque de Psy-EN, une surcharge de travail pour les professeurs principaux et les professeurs documentalistes qui seraient fortement sollicités. La logique est la même pour la généralisation de devoirs faits à tous les élèves de 6<sup>ème</sup> ou la mise en œuvre de l'heure de soutien ou approfondissement en 6<sup>ème</sup>, chaque collège fera ce qu'il voudra ou ce qu'il pourra dans un cadre national réduit au stricte minimum et des tâches supplémentaires qui seraient rémuné-

rées dans le cadre du pacte Ndiaye rejeté par l'ensemble des personnels. Le SNFOLC s'oppose à tous ces dispositifs contraires aux enseignements disciplinaires basés sur des programmes et des horaires nationaux. Le collège doit rester un lieu d'instruction et non devenir la zone de recrutement d'apprentis bon marché pour les entreprises locales.

## C'EST LE MOMENT D'Y ALLER POUR FAIRE PLIER MACRON !

Le CSE qui doit se tenir le 23 mars devra tenir compte du refus de toutes les organisations syndicales. Le SNFOLC, comme pour le baccalauréat, propose dans la continuité de la grève unie contre la réforme Macron-Borne, l'action commune contre la réforme du collège.

Face à l'ampleur de mobilisation contre la réforme Macron-Borne des retraites, le gouvernement est fébrile et perd les pédales. Pour faire plier Macron et son gouvernement sur la réforme des retraites, la réforme du collège, le pacte Ndiaye, le bac Blanquer, Parcoursup, le SNU, c'est maintenant ! Dans tous les collèges et lycées, organiser la grève le 15, le 16 et le 17 mars et les jours suivants s'il le faut, jusqu'au retrait !

